



**ORDRE DU JOUR DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU LUNDI 30 NOVEMBRE 2020**

**Séance : 19h00**

**Lieu : Salle des Fêtes à Marennes**

<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>	<i>Présentés par</i>
D.2020.119 – 1) Dates et lieux des Conseils Communautaires de l'année 2021	<b>Pierre BALLELIO, Président</b>
D.2020.120 – 2) Modification de la définition de l'intérêt communautaire	
<b>RESSOURCES HUMAINES</b>	<i>Présenté par</i>
D.2020.121 – 3) Convention de mise à disposition du service technique entre la CCPO et ses communes membres pour l'année 2021	<b>Pierre BALLELIO, Président</b>
<b>FINANCES</b>	<i>Présentés par</i>
D.2020.122 – 4) DM n° 4 BP 2020 CCPO	<b>Mireille BONNEFOY, Vice-Présidente déléguée aux finances</b>
D.2020.123 – 5) DM n° 1 BP Annexe 2020 EMO	
D.2020.124 – 6) Participation 2020 supplémentaire du budget Principal au budget Ecole de Musique de l'Ozon	
<b>VIE ECONOMIQUE ET EMPLOI</b>	<i>Présenté par</i>
D.2020.125 – 7) Subvention exceptionnelle à l'association « Les Jardins de Lucie »	<b>Michel BOULUD, Vice-Président délégué à la vie économique et à l'emploi</b>
<b>LOGEMENT</b>	<i>Présentés par</i>
D.2020.127 – 8) Convention de mandat au département du Rhône pour répondre à l'AMI Plateformes du service public performance énergétique de l'habitat (SPPEH) en Région AURA	<b>Nicolas VARIGNY, Vice-Président délégué au logement</b>
D.2020.128 – 9) Convention n°8 d'attribution pour une aide à la rénovation thermique dans le cadre du programme Habiter Mieux	
D.2020.129 – 10) Attribution d'une subvention à 3 F Immobilière Rhône-Alpes pour 4 PLAI, programme immobilier sis 12 Avenue des Terreaux à Saint-Symphorien d'Ozon	
D.2020.130 – 11) Attribution d'une subvention à SOLIHA pour 5 PLAI, programme immobilier sis 71 avenue de la Colombière à Saint-Symphorien d'Ozon	
D.2020.131 – 12) Poursuite des aides communautaires en matière d'habitat	

**Décisions du Bureau :**

N° B17.20 : Sollicitation d'une subvention à la Direction Régionale des Affaires culturelles (DRAC) pour la mise en œuvre de la troisième année du Contrat Territoire Lecture signé le 5 décembre 2018.

Montant

Sollicité : 10 000 €

Organisme : Direction Régionale Affaires Culturelles Auvergne Rhône Alpes

N° B18.20 : Autorisation de signer la déclaration préalable concernant les travaux de réhausse du mur de clôture, implanté le long de l'allée des Tournesols, du casernement de la gendarmerie du Pays de l'Ozon à St Symphorien d'Ozon

Montant : sans objet

Propriétaire : Gendarmerie de St Symphorien d'Ozon

N° B19.20 : Sollicitation d'une subvention de la Direction Régionale des Affaires culturelles pour l'intervention de l'auteure Léah TOUITOU

Montant

Sollicité : 3 955 €

Organisme : Direction Régionale Affaires Culturelles Auvergne Rhône Alpes

N° B20.20 : Autorisation de signer l'acte permettant à la CCPO d'acquérir la parcelle cadastrée ZK n° 71 de 30 440 m2 à Chatanay sur la commune de Simandres appartenant à la SAFER, dans le cadre de la création d'une zone d'activités aux Trénassets

Montant : 18 000 €

Propriétaire : SAFER

N° B21.20 : Autorisation de signer l'acte permettant à la CCPO d'acquérir la parcelle cadastrée AL n° 109p de 50m2 située 520 rue de la Fonderie concernant le projet de création d'élargissement de cette rue sur la commune de Simandres

Montant : 1 € symbolique

Propriétaire : privé

**Décisions du Président :**

N°30.20 : Signature du contrat n°2020.19.00 annuel pour assurer la maintenance et l'entretien des défibrillateurs et de leur coffret de protection

Montant : 333.40 € HT soit 400.08 € TTC /an

Société : D-SECURITE

N°31.20 : Signature d'une convention avec ORANGE pour l'installation, la gestion et l'entretien des lignes de télécommunications électroniques à très haut débit en fibre optique

Montant : à titre gratuit

Société : ORANGE

N°32.20 : Signature du contrat n°2020.20.00 pour un abonnement à la fibre optique pour 2 lignes, avec un engagement minimum de 12 mois, afin d'améliorer le débit internet du siège de la CCPO

Montant : 75€ HT soit 90€ pour l'achat et l'installation d'une Airbox Confort pro par ligne,

52€ HT soit 62,40€ TTC pour l'abonnement et la location au service Livebox pro par ligne

Société : ORANGE

N°33.20 : Signature d'un contrat n°2020.21.00 pour assurer la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon contre les risques statutaires pour ses agents, à partir de janvier 2021 pour 4 ans

Montant : Taux de cotisation global de 5,22% pour les agents CNRACL et de 1,05% pour les agents IRCANTEC

Société : GROUPAMA Rhône-Alpes Auvergne